pillage et à la dévastation pour aller demander à l'étranger des secours. Bientôt après il revint avec une armée de Tartares indisciplinés, qui commirent autant de ravages que les Mameluks eux-mêmes, et, pour se débarrasser de ces terribles alliés, il implora l'appui du pape, qui fit en sa faveur un vain appel aux princes d'Occident. Son fils Léon ayant recouvré la liberté en 1268, Hethoum, fatigué du pouvoir, s'empressa d'abdiquer en sa faveur, entra dans un couvent de prémontrés et devint moine sous le nom de Macaire.

HETHOUM ou **HAYTON II**, roi arménien de Cilicie, petit-fils du précédent, mort à Anazarbe en 1308. Il succéda à son père Léon III en 1289. Prince faible, dévot, constamment adonné aux exercices de piété, il ne voulut jamais se marier et s'occupa beaucoup moins de l'intérêt de ses sujets que de satisfaire les prétentions de la cour de Rome, malgré l'opposition de son peuple. Pendant qu'il se livrait à des discussions théologiques, les Mameluks d'Egypte attaquèrent ses Etats qu'ils trouvèrent sans défense (1293), s'emparèrent de Hromgla, sa capitale, et emmenèrent captifs un grand nombre de chrétiens. Comprenant, sans doute, son incapacité, Hethoum abdiqua cette même année en faveur de son frère Théodore III et se retira dans un monastère; mais, en 1295, un parti le rappela au trône, sur lequel il remonta du consentement de Théodore. Pendant un voyage qu'il fit à Constantinople en 1297, un de ses frères, Sempad, s'empara du trône, et, lorsqu'il revint dans ses Etats, l'usurpateur donna l'ordre de l'arrêter et de lui passer un fer chaud sur les yeux pour le rendre aveugle. Indigné de ce traitement barbare, Constantin, autre frère d'Hethoum, prit les armes, détrôna Sempad (1298), puis s'empara lui-même de la couronne. Mais, dès l'année suivante, Hethoum, qui avait été rendu à la liberté, ayant recouvré la vue, le peuple crut voir dans cette guérison un miracle et replaça sur le trône son ancien roi. Après quelques guerres qu'il fut obligé de soutenir contre l'émir de Damas, contre Sempad et Constantin révoltés, Hethoum abdiqua, en 1305, en faveur de son neveu Léon IV, fils de Théodore, se retira dans un monastère, prit part au concile de Sis (1307), qui décréta la réforme très-impopulaire des cérémonies ecclésiastiques, et fut massacré, ainsi que son neveu, en 1308, par ordre du général mongol Bilarghou, qui avait attiré ces deux princes auprès de lui.

HETHOUM ou **HAYTON**, historien arménien, prince de Gorigos (Cilicie). Il servit d'abord son parent, Hethoum II, roi d'Arménie, se démit ensuite de son fief (1305), et se fit moine prémontré dans un monastère de Chypre. Clément V le nomma supérieur d'un couvent de son ordre, à Poitiers. Il écrivit en français une *Histoire du Grand Kan* (Gengiskhan), qui fut traduite en latin par ordre du souverain pontife. Le manuscrit original fut publié à Paris en 1529. Cette histoire, précédée de la description des divers royaumes de l'Asie, est assez estimée, malgré l'altération des noms propres. On a encore de cet historien une *Chronique* (en arménien) restée inédite.

HÉTICH s. m. (é-tich). Bot. Un des noms indigènes de l'igname : *On coupe des morceaux de la racine, qu'on plante en terre, et qui produisent autant d'autres* HÉTICHS. (V. de Bomare.)

HETMAN s. m. (è-tman; *h* asp.). Celui qui occupe la plus haute dignité chez les Cosaques.

HÊTRE (è-tre; *h* asp. — V. l'étym. à la partie encycl.). Bot. Genre d'arbres, de la famille des cupulifères : *Le* HÊTRE *se plaît surtout sur le penchant des montagnes et des collines.* (P. Duchartre.) *La saveur des semences de* HÊTRE *est presque aussi agréable que celle des noisettes.* (V. de Bomare.) *Les paysans remplissent le sommier de leur lit de feuilles sèches de* HÊTRE. (T. de Berneaud.)

Etendu, cher Tityre, à l'ombre de ce *hêtre*,
Tu médites des airs sur ta flûte champêtre.
TISSOT.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *hêtre* vient du germanique : bas allemand *hester*, jeune *hêtre;* flamand *hæster, hester*, arbrisseau; allemand *hister*, jeune arbre, bouture. Chevallet constate que *hestre, hêtre*, et en basse latinité *hestrus* ne signifièrent d'abord qu'un jeune *hêtre :* « La dame des Haiez, à cause de son fieu et ostel, a eu la foraist de la Londe chacun en un fou et un *hettre* au terme de Nouel. » (*Coutumier des forêts*). « *Item ipse habet* 1 *fagum et* 1 hestrum *ad natale Domini.* » (*Cartulaire de Saint-Georges*).

Dans notre ancienne langue, c'était *fou*, du latin *fagus*, qui s'employait dans le sens de *hêtre. Hestre, hêtre* ne se disait que d'un jeune arbre.

Dans les *Origines indo-européennes*, M. Pictet remarque que le nom sanscrit de cet arbre n'est pas connu, et que ses noms européens n'offrent pas de rapport direct avec ceux de l'Orient; cependant le persan *bûk*, chêne, est devenu le *hêtre* chez les Germains, de même que le grec *phêgos* a changé de sens dans le latin *fagus, hêtre*.

L'anglo-saxon *bôk, hêtre*, scandinave *beiki*, ancien allemand *puocha*, allemand *buche*, anglais *beech*, etc., appartient, en effet, ainsi que le persan *bûk*, à la racine sanscrite *bhug*, manger, d'où *bhukti*, aliment, et désigne ainsi l'arbre aux faînes. Ce nom se retrouve dans le lithuanien *buka*, le russe *buki*, le polonais, illyrien et bohémien *buk*, probablement par l'effet d'une transmission des Germains aux Lithuano-Slaves, attendu qu'un *g* devrait remplacer le *k* si l'affinité était vraiment primitive.

Par contre, le latin *fagus, hêtre*, que l'on a souvent comparé avec le germanique, ne saurait être séparé du grec *phêgos*, bien que ce mot ne désignât pas le *hêtre*, mais le *quercus ægilops* de Linné, et l'*esculus* des Romains. Et comme *phêgos* dérive clairement de *phagô*, manger, on est conduit à la racine *bhag*, synonyme de *bhug*. Quant à l'irlandais *feagha*, au kymrique *fawydd*, de *fa* et *guydd*, arbre, et à l'armoricain *faô*, ils sont empruntés sans aucun doute à *fagus*, parce que le *f* latin et le *ph* grec exigeraient régulièrement un *b* celtique. Cela résulterait encore du témoignage de César, d'après lequel le *hêtre* et le sapin auraient été étrangers à la Grande-Bretagne, si on pouvait le considérer comme décisif, ce qui n'est pas le cas, puisque César n'a connu qu'une très-petite portion de l'île. L'irlandais, d'ailleurs, a encore pour le *hêtre* un autre nom, *beath, beathog*, qui, selon Pictet, pourrait bien provenir originairement de la même racine que *fagus*. Si l'on compare, en effet, *beatha*, vie, subsistance, *beathaim*, nourriture, *beethaighim*, nourrir, etc., on peut présumer une contraction du sanscrit *bhakta*, aliment, de la racine *bhag*, manger, et l'analogie de *bachar*, faîne, gland, appuie encore cette conjecture. Pictet pense que ce nom du *hêtre* est tout à fait distinct de *beth, beith*, bouleau.

— Bot. Les caractères botaniques du genre *hêtre* peuvent se résumer de la manière suivante : fleurs monoïques; les mâles en chatons globuleux, pédonculés et pendants, ayant une écaille à six lobes peu profonds, huit à douze étamines et des filaments longs, très-déliés; les femelles munies de deux ovaires enfermés dans un involucre quadrilobé, et de deux styles trifides, à stigmates réfléchis. Le fruit se compose de noix triangulaires, monospermes, renfermées dans l'involucre, devenu coriace et hérissé d'épines simples peu consistantes. Le *hêtre* est connu dès l'antiquité. Pline le désigne de manière à ne laisser aucun doute à cet égard. Son gland, qui ressemble à un noyau, est recouvert, dit-il, d'une peau triangulaire; sa feuille est mince et légère; elle ressemble à celle du peuplier et jaunit très-vite. Les mulots, les loirs, les grives en mangent la graine avec avidité. Elle est aussi fort du goût des cochons, dont elle rend la chair tendre, légère et de facile digestion. Le bois sert à faire des planches au moyen desquelles on confectionne des caisses et des vases réservés pour les cérémonies religieuses. Virgile a également mentionné le *hêtre* dans ces deux vers si connus de sa première églogue :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,
Sylvestrem tenui musam meditaris avena.

Le genre *hêtre* comprend trois espèces propres aux contrées tempérées des deux continents : le *hêtre blanc d'Amérique*, le *hêtre ferrugineux* et le *hêtre commun* ou *des forêts*. La première espèce, très-commune dans les contrées du milieu et de l'ouest de l'Amérique septentrionale, atteint 4 mètres de circonférence et 35 mètres de hauteur. Son tronc énorme est d'une belle venue, mais il a beaucoup d'aubier. Il faut à cet arbre un terrain profond, un peu humide, et une température froide. Le *hêtre ferrugineux*, que l'on trouve presque exclusivement dans le nord des Etats-Unis, où il forme souvent à lui seul d'immenses forêts, est un arbre d'un port superbe, à tronc très-gros, à feuilles cotonneuses en dessous, rougeâtres en dessus. Il égale le *hêtre* blanc en diamètre, mais il n'atteint pas une aussi grande hauteur. Son bois, de couleur rouge, a peu d'aubier et un grain très-serré; on le dit incorruptible sous l'eau. Aussi l'emploie-t-on fréquemment pour la charpente inférieure des navires. Le *hêtre commun*, qui peuple une grande partie des forêts de l'Europe et qu'on retrouve dans l'Amérique septentrionale, est un magnifique végétal de 25 à 30 mètres de hauteur sur $2^{m},50$ à 3 mètres de circonférence. Son tronc, très-droit, revêtu d'une écorce unie et grisâtre, supporte un majestueux dôme de verdure, qu'on dirait taillé par la main de l'homme. Dans nos forêts, il rivalise avec le chêne par la beauté de son port et l'utilité de son bois. Il croît sur les montagnes, presque aussi haut que le sapin. Il s'accommode de tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient ni trop argileux ni trop humides. Un sol profond, argilo-siliceux ou calcaire et un peu frais, lui convient admirablement; il y croît rapidement. Dans les conditions ordinaires, cent vingt ans lui suffisent pour atteindre tout son développement. Sa longévité est au moins égale à celle du chêne. Les vieilles futaies de Fontainebleau, aménagées à quatre cents ans, montrent encore la plupart de leurs *hêtres* vigoureux, sains et bien conservés, quand leurs chênes, attaqués par la pourriture, encombrés de branches mortes, témoignent d'une irrémédiable décrépitude. Cette espèce présente plusieurs variétés très-propres à servir d'ornement par la diversité de leur feuillage. On estime particulièrement, à cet égard, le *hêtre pourpre*, le *hêtre à feuilles panachées* et le *hêtre à feuilles de fougère*. Une autre variété, le *hêtre à rameaux pendants*, s'harmonise avec les rochers, près desquels on le place souvent dans les parcs. Le *hêtre* pourpre est le plus fréquemment employé comme arbre d'ornement. Il est remarquable par la couleur rouge brun de son écorce et de son feuillage.

Le *hêtre* drageonne peu, et on admet généralement qu'il ne se reproduit que par ses graines. La greffe est employée avec succès, mais seulement pour les variétés d'ornement. Les semis peuvent se faire de diverses manières; ils réussissent bien sur les terrains écobués. On doit craindre, après la levée, tout excès de chaleur ou d'humidité. Le jeune plant est aussi très-sensible au froid. Les graines doivent être très-peu enterrées et recouvertes d'une terre bien ameublie, qui permette aux radicules de s'étendre. On sait que le *hêtre* ne pivote point; les racines s'étendent presque à la surface du sol. Un mois après les semailles, le jeune plant marque déjà au-dessus du sol. Lorsqu'on n'a pas semé sur place et qu'on veut avoir des sujets élevés en pépinière pour garnir des avenues, il faut avoir grand soin de ne pas endommager les racines, qui sont très-délicates. Le *hêtre* est plus exploité en futaie qu'en taillis. Nous avons dit, en effet, qu'il drageonne peu. Cependant il existe de vastes forêts exploitées de cette manière, notamment sur les montagnes du Cantal. Les coupes ne peuvent s'y faire que pendant le printemps ou l'été, parce qu'une épaisse couche de neige couvre la terre pendant le reste de l'année. Néanmoins, ces taillis réussissent bien. Cette méthode, contraire aux usages reçus, mais imposée par la nécessité et confirmée par l'expérience, a reçu l'approbation d'un forestier distingué, M. Dralet. D'après lui, l'époque la plus convenable pour couper les taillis de *hêtre* est le printemps ou l'été, sur les montagnes; pour les plaines et les coteaux, surtout pour ceux qui sont exposés au midi, il préfère l'automne ou l'hiver. En tout temps, du reste, il conseille de couvrir les souches avec de la terre, qui sera un préservatif, soit contre les effets du froid, soit contre ceux de la sécheresse. Les taillis de *hêtre* ne doivent pas être exploités, au moins dans la majorité des cas, avant l'âge de vingt ans, ni après celui de quarante. Passé ce terme, les souches sont moins disposées à drageonner. Ces taillis poussent lentement les premières années; mais, lorsque les rejets ont acquis une certaine vigueur, ils réparent vite le temps perdu. On peut faciliter la croissance par des éclaircies pratiquées vers la septième ou la huitième année, et renouvelées quelques années plus tard. L'aménagement en futaie est assurément le plus avantageux. La méthode des éclaircies est aussi nécessaire dans ce cas que pour les taillis, mais on comprend qu'elle ne peut être appliquée de la même manière. On ne doit opérer des éclaircies dans les futaies très-touffues que lorsque les arbres ont acquis assez de développement pour être d'un débit avantageux; autrement, on aurait tous les inconvénients des taillis sans aucun avantage. Après cette première coupe, les pieds conservés acquièrent un plus grand développement et croissent beaucoup plus vite. Comme le bois de *hêtre* est très-cassant, il faut éviter de faire tomber les grands arbres du côté où il y a de fortes branches, ni dans une situation qui favorise le contre-coup, parce qu'ils s'éclatent et se fendent quelquefois dans une partie de leur longueur. On fera mieux encore en coupant préalablement toutes les grosses branches; le tronc ne courra pas ensuite le risque de s'endommager. Le bois de *hêtre* n'est doué ni d'une grande force, ni d'une grande élasticité; ces défauts empêchent de l'employer dans les charpentes. Dans les campagnes, on le sacrifie assez souvent pour faire du charbon ou on le débite en bûches comme bois à brûler. Cette destination est loin d'être avantageuse; aussi tend-elle à devenir de plus en plus rare. En effet, si le *hêtre* n'est pas propre à être utilisé comme bois de charpente, il est d'un grand usage en menuiserie. On en fait du merrain pour les tonneaux servant à l'exportation des huiles, des sabots légers et très-résistants, des lattes à ardoises, des lames de persienne ou de jalousie, des boîtes d'emballage, des étuis de violon, des caisses de tambour, des mesures à grains, des formes pour les cordonniers, divers ustensiles de ménage, des moules à fromage, des pelles de toutes formes, des arçons de bât et de selle, des jougs pour les bœufs, des manches de couteau, des moyeux, des jantes de roue, etc. L'industrie parisienne en fait une très-grande consommation. Cependant le bois de *hêtre* exige une certaine préparation. Il s'échauffe facilement par la fermentation des matières mucilagineuses qu'il contient. Il ne suffit pas de le faire dessécher, car il reprendrait bien vite l'humidité qu'il aurait perdue. Il faut en expulser la sève et la remplacer par un autre liquide impropre à la fermentation. Dans plusieurs pays, on le fait tremper plusieurs mois dans l'eau avant de s'en servir. Ce moyen est bon, mais on peut faire mieux. On a appliqué au *hêtre*, avec beaucoup de succès, la pénétration par le sulfate de cuivre ou tout autre liquide antiseptique, d'après le système du docteur Boucherie. Traité de cette manière, le bois de *hêtre* est devenu propre à une foule d'usages. On en fait des traverses pour porter les rails des chemins de fer. Il entre avec avantage dans la construction des navires de guerre. La pénétration par le sulfate de fer et quelques autres matières lui donne de belles nuances qui sont inaltérables et permettent de l'employer dans l'ébénisterie pour faire des meubles très-beaux et très-solides. La plupart de ces meubles chargés de sculptures, qu'on trouve partout et qui sont vendus comme vieux chêne, sont faits avec du bois de *hêtre*. On en fait des parquets aussi solides qu'en chêne. On ne peut, malheureusement, l'employer que dans l'intérieur des maisons, car il est impressionnable aux influences atmosphériques. La grande sécheresse opère sur lui une action de retrait considérable, et l'humidité le dilate dans les mêmes proportions. Il est excellent comme bois à brûler, mais chez les riches seulement, car il brûle vite. Du reste, il donne une belle flamme et laisse ensuite un magnifique brasier. Pour cela, il faut qu'il ait été fendu en quartiers immédiatement après l'abatage. Si on le laisse en rondins, il s'échauffe vite et ne donne plus ni chaleur ni charbon. On prétend que des copeaux de *hêtre* mis dans le vin lui donnent force et qualité. Les vinaigriers l'emploient de la même façon pour hâter l'acétification. Les copeaux de *hêtre* destinés à ces usages portent le nom de *râpés à vin* ou *à vinaigre*, suivant l'un ou l'autre de ces deux cas. Les *râpés à vin* sont des copeaux sur lesquels le vin est versé d'abord. Il s'y clarifie, y dépose sa lie et y subit un commencement de transformation. Les *râpés à vinaigre* se mettent dans des cuves où l'on fait clarifier le vinaigre, avant de le livrer au commerce. Les morceaux de *hêtre* destinés à fournir les copeaux pour le vinaigre doivent être parfaitement sains et bien rabotés. Ils ont, en moyenne, $0^{m},60$ de long, sur une largeur de $0^{m},05$ à $0^{m},10$. Leur épaisseur est très-faible. Avant de s'en servir, on les plonge quelques jours dans l'eau froide, afin de dissoudre la matière mucilagineuse et colorante du bois, puis on les soumet à un bain de vinaigre en ébullition. Après cette préparation, on les met à plat dans des tonneaux, jusqu'aux trois quarts de la hauteur. Ils peuvent servir de la sorte plusieurs années de suite. On s'accorde généralement à dire que ces copeaux agissent comme corps poreux et condensent l'oxygène de l'air. D'après M. Pasteur, au contraire, les copeaux ne sauraient exercer aucune action par eux-mêmes : ils serviraient simplement comme supports au développement de la fleur du vinaigre, qu'il désigne sous le nom de *mycoderma aceti*.

Le *hêtre* donne un fruit qui aurait une grande valeur. Malheureusement, l'arbre ne devient fécond que vers sa soixantième année, et les années de fécondité sont rares. On ne peut guère compter que sur une récolte tous les trois ans et quelquefois même tous les cinq ans. Le fruit du *hêtre* ou *faîne*, comme on le nomme communément, donne une huile presque aussi bonne que celle d'olive. Cette huile a même l'avantage de s'améliorer en vieillissant. Elle acquiert sa plus grande valeur à quatre ou cinq ans, et peut durer dix ans et plus.

HÉTRODE s. m. (é-tro-de — du gr. *hetron*, ventre; *odê*, chant). Entom. Genre d'insectes orthoptères, de la tribu des locustiens, comprenant plusieurs espèces répandues en Asie et en Afrique.

HETSCH (Philippe-Frédéric DE), peintre allemand, né à Stuttgard en 1758, mort en 1838. Il fit ses premières études artistiques dans sa ville natale, alla se perfectionner à Paris en 1780, revint à Stuttgard en 1782, fut nommé peintre de la cour, et partit, en 1785, pour Rome, où il séjourna deux ans. A son retour, il devint professeur de peinture, puis reçut, en 1798, la direction de la galerie royale et fut élu membre de l'Académie de Berlin. Hetsch, à qui Gœthe reconnaît un grand talent, appartient à l'école classique, qui s'inspire des maîtres de l'Italie. Plusieurs tableaux de cet artiste décorent le château royal de Stuttgard. Nous citerons notamment : *Brutus et Porcia; Œdipe aveugle conduit par ses filles;* les *Adieux de Régulus; Tullie passant, dans un char, sur le corps de son père; Daniel dans la fosse aux lions; Odin consultant la prophétesse;* l'*Amour et Psyché;* le *Roi de Wurtemberg Frédéric avec sa suite*, etc. Parmi ses autres tableaux, nous mentionnerons : la *Mort de Papirius; Marius sur les ruines de Carthage; Pâris et Hélène;* la *Générosité couronnant le Génie*, etc.

HETSCH (Gustave-Frédéric), architecte allemand, fils du précédent, né à Stuttgard en 1788. A vingt ans, il se rendit à Paris, suivit les cours de H. Lebas et de Percier, puis alla compléter ses études artistiques à Rome, où il entra en relation avec l'architecte danois G. Malling, qui le décida à aller s'établir en Danemark. Hetsch suivit ce conseil, fut nommé professeur d'ornement à l'Académie des beaux-arts de Copenhague (1815), se fit naturaliser en 1822, et prit, en 1829, la direction des cours de dessin à l'Institut polytechnique. Cet habile architecte, qui est devenu membre des Académies de Stockholm, de Munich, de Copenhague, etc., a élevé dans sa patrie adoptive plusieurs édifices remarquables, notamment la cathédrale de Hadersleben, l'église de Fredericia, l'église catholique et la synagogue de Copenhague, etc. On lui doit, en outre : *Modèles pour les artisans* (Copenhague, 1839-1843, 72 planches in-fol., avec texte); *Guide pour l'étude de la perspective* (Copenhague, 1839), et divers traités élémentaires.

HETSCH (Charles-Louis-Frédéric), compositeur allemand, né à Stuttgard en 1806. Il reçut, dès l'âge de six ans, des leçons de piano du célèbre professeur Abeille, puis il suivit des cours de théologie au petit séminaire de Tubingue et à Schœnthal; en même temps, il étudiait le violon, le piano, la composition. Il se décida, vers 1828, à rompre définitivement avec la théologie, pour aller professer la musique à Stuttgard. En 1833, il put faire représenter à la cour l'opéra de *Ryno*, qui reçut un accueil des plus flatteurs. En témoignage de sa satisfaction, le roi de Wurtemberg lui donna des subsides pour qu'il pût parcourir les principales villes de l'Allemagne. A son retour à Stuttgard (1835), Hetsch fut nommé directeur de musique à l'Académie de Heidelberg. Enfin, en 1846, il alla se fixer à Mannheim, où il réside encore aujourd'hui. Les principaux ouvrages de cet artiste sont : le CXXXe psaume, pour chœur et orchestre, couronné au concours de Stuttgard en 1846; un duo pour piano et violon, qui obtint la même distinction à Hambourg; des *lieders* et chants religieux à quatre voix; des chansons, deux *ouvertures* et quelques morceaux de piano.

HETTENY ou **HUTTANY**, ville de l'Indoustan anglais, présidence de Bombay, dans l'ancienne province et à 48 kilom. O. de Bedjapour; 15,000 hab. Fabriques d'étoffes de soie, tissus de coton, armes, objets de cuivre et de fer. Commerce avec Bombay et Surate.

HETTNER (Hermann-Jules-Théodore), littérateur allemand, né à Leysersdorf (Silésie) en 1821. Il étudia la philosophie, la philologie, les belles-lettres à Berlin, à Heidelberg, à Halle, à Breslau, puis visita, de 1844 à 1847, les principales villes d'Italie, pour étudier les chefs-d'œuvre de l'art. Nommé, en 1847, professeur agrégé d'esthétique et d'histoire littéraire à l'université d'Heidelberg, il devint, en 1851, professeur extraordinaire d'esthétique à l'université d'Iéna. L'année suivante, il fit un voyage artistique en Grèce, devint, en 1855, directeur du cabinet des antiquités de Dresde, et fut, peu après, nommé membre de l'Académie des beaux-arts. Ses principaux ouvrages sont : *Des arts plastiques chez les anciens* (Oldenbourg, 1848); l'*Ecole romantique dans ses rapports avec Gœthe et Schiller* (Brunswick, 1850); le *Drame moderne* (Brunswick, 1852); *Notes d'un voyage en Grèce* (Brunswick, 1853); *Catalogue du musée des antiquités de Dresde* (Dresde, 1856); *Histoire de la littérature au* XVIIIe *siècle*, son ouvrage capital (1856-1864, tomes I à III).

HETTSTÆDT, ville de Prusse, province de Saxe, régence et à 40 kilom. N.-O. de Merseburg, sur la Wipper; 3,500 hab. Mines de cuivre et d'argent. Fabrique de vitriol. Belle église.

HETZEL ou **HEZEL** (Jean-Guillaume-Frédéric), orientaliste et théologien allemand, né à Kœnigsberg en 1754, mort en 1829. Il montra de bonne heure une antipathie très-prononcée pour les langues anciennes; mais son père fut assez habile pour changer entièrement ces mauvaises dispositions. Hetzel étudia aux universités de Wittemberg et d'Iéna, et fut nommé professeur de langues orientales à Giessen, en 1787, puis conservateur de la bibliothèque de cette ville. Ces deux places ne purent pas cependant le retenir en Allemagne. L'année suivante, le gouvernement russe lui ayant offert la chaire d'exégèse et de langues orientales à Dorpat, il se rendit dans cette ville. Là, tout en donnant ses leçons, il fonda une institution bientôt florissante; il créa une fabrique de rhum, et il proposa même au gouvernement de bâtir des casernes. Il soignait moins sa renommée, très-étendue, que sa fortune, qui ne l'était pas assez, à son goût. On a de lui : *Grammaire détaillée de la langue hébraïque* (Halle, 1777, in-8o); *Manière d'apprendre l'hébreu sans professeur* (Weimar, 1781); *Formation des noms de la langue hébraïque* (Halle, 1793, in-8o); *Histoire de la littérature hébraïque* (Halle, 1776); *Instruction pour l'étude du chaldéen sans maître* (Lemgo, 1787, in-8o); *Grammaire syriaque* (Lemgo, 1788, in-8o); *Grammaire arabe et petite chrestomathie arabe* (Iéna, 1776, in-8o); les *Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des notes explicatives* (Lemgo, 1780-1791, 10 vol.); *Dialogues pour servir de commentaires à la Bible* (Leipzig, 1785); *Nouvel essai sur l'Epître aux Hébreux* (Leipzig, 1795, in-8o); *Dictionnaire terminologique de la Bible* (Leipzig, 1783-1785, 3 vol. in-8o); la *Conversion des juifs en masse*, ou *De la possibilité de faire en même temps de tous les juifs des chrétiens et des citoyens utiles, sans déroger aux principes de la raison et de l'équité* (Giessen, 1792, in-8o).

HETZEL (Pierre-Jules), littérateur et libraire français, né à Chartres en 1814. Il vint faire ses études classiques à Paris, où il commença son droit, qu'il alla terminer à Strasbourg. De retour à Paris, M. Hetzel devint, en 1835, l'associé de l'éditeur Paulin. Doué de beaucoup d'esprit et possédant un remarquable talent d'écrivain, il ne se borna point à être simplement éditeur : il utilisa fréquemment sa plume, sous le pseudonyme de **P.-J. Stahl**, dans les publications illustrées qui sortaient de sa maison. Comme il était très-attaché aux idées républicaines, il entra en relation avec les notabilités de son parti, contribua à la révolution du 24 février 1848, à la nomination du gouvernement provisoire, et devint successivement chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, puis du ministre de la marine et secrétaire général du pouvoir exécutif. Après la nomination de Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la République, Hetzel se démit de ses fonctions, et, tout en continuant ses travaux de librairie, il devint un actif collaborateur de la *Revue comique* et du *National*. Son hostilité notoire contre le gouvernement qui siégeait à l'Elysée le fit exiler après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. M. Hetzel se retira alors à Bruxelles, où il resta jusqu'à ce que l'amnistie de 1859 lui ouvrît les portes de la France. De retour à Paris, il continua la publication d'une collection de volumes in-32, qu'il avait commencée en Belgique, et qui porte son nom. Depuis 1862, il dirige une importante librairie d'éducation et de récréation, dont les publications, pour la plupart illustrées et s'adressant particulièrement à la jeunesse, ont pour objet de vulgariser la science; il compte pour principaux collaborateurs, dans cette œuvre utile, MM. Jules Verne et Jean Macé. Il a fondé avec ce dernier, en 1864, toute une bibliothèque ayant pour but de renouveler la littérature du jeune âge; un recueil illustré, le *Magasin d'éducation et de récréation*, dont il est un des rédacteurs les plus actifs, et auquel l'Académie française a accordé, en 1867, un prix Montyon.

Outre des articles et des récits publiés dans la *Presse*, le *Siècle*, le *Journal des Débats*, le *Temps*, nous citerons de lui : le *Diable à Paris* (1842); *Voyage où il vous plaira*, avec Alfred de Musset (1842-1843, in-8o); les *Nouvelles et seules aventures de Tom Pouce* (1843); *Scènes de la vie publique et privée des animaux* (1851, in-8o); *Théorie de l'amour et de la jalousie*, *bêtes et gens* (1853); l'*Esprit des femmes et les Femmes d'esprit* (1855); les *Bijoux parlants* (1856); *Histoire d'un prince* (1857); *Histoire d'un homme enrhumé et autres histoires* (1859); le *Voyage d'un étudiant* (1860); les *Bonnes fortunes parisiennes*, publiées dans le *Journal des Débats;* la *Morale familière* (1868), recueil de contes, de récits et de leçons de morale auquel l'Académie a décerné un prix Montyon, etc.; enfin de nombreuses brochures politiques, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer : la *Propriété littéraire et le domaine public payant;* puis *Entre bourgeois, actionnaires de la même société et citoyens du même pays* (1872), où l'auteur défend la cause du principe républicain. M. Hetzel est un charmant écrivain, un fin humoriste, « l'esprit le plus aimable et le plus sensé qui se soit jamais adressé à l'enfance, » dit M. Scherer. Parmi ses récits humoristiques, d'une forme familière et piquante, nous citerons particulièrement les *Amours d'un notaire*, dont Sainte-Beuve disait : « Ce n'est pas seulement son chef-d'œuvre, c'est un chef-d'œuvre. »

HEU interj. (eu; *h* asp. — mot lat.). Exclamation interpellative :

Elle est fille d'Albert.—*Heu!* de qui, s'il vous plaît?
MOLIÈRE.

‖ Marque l'étonnement, l'admiration : HEU! *voilà ce que c'est que d'avoir étudié.* (Molière.)

‖ Le doute, l'hésitation, la restriction :

Heu! je ne sais pas trop si ce qu'il dit est vrai.
MOLIÈRE.

‖ L'indifférence : HEU! *ils m'ont envoyé la plaque de Charles III, répondit négligemment Debray.* (Alex. Dum.)

HEU s. m. (eu; *h* asp.— holland. *hulk*, même sens). Mar. Petit bâtiment hollandais, muni d'un grand mât portant une voile à livarde.

HEUBNER (Othon-Léonard), littérateur et révolutionnaire allemand, né à Plauen (Saxe) en 1812. Après avoir étudié le droit, il s'attacha à populariser la gymnastique dans le Voigtland, et remplit, à partir de 1835, diverses fonctions judiciaires, notamment celles de bailli de cercle à Freiberg (1843). Elu, en 1848, membre de l'Assemblée nationale de Francfort, il y siégea dans les rangs de la gauche, mais y joua un rôle effacé, et donna sa démission au commencement de 1849, pour entrer dans la première Chambre saxonne, à laquelle il venait d'être élu. Là, il devint le chef de la gauche modérée, défendit avec la plus vive énergie l'omnipotence législative de l'Assemblée de Francfort, et vit ses efforts couronnés du succès le plus complet; la Chambre se rallia presque unanimement à ses idées. La Chambre ayant été dissoute pour ce fait (30 avril 1849), un soulèvement éclata à Dresde trois jours plus tard. Heubner, qui se trouvait alors à Plauen, se hâta de se rendre à Dresde, où il fut nommé membre du gouvernement provisoire. Après la répression de l'insurrection, il s'enfuit dans l'Erzgebirge avec la plupart des combattants, et fut arrêté à Chemnitz avec Bakounine. Condamné à mort pour crime de haute trahison, après une procédure de treize mois, il vit sa peine commuée en celle de l'emprisonnement perpétuel, et, en 1859, à l'occasion des fêtes du mariage du prince Georges, il recouvra sa liberté, après neuf années d'une détention rigoureuse à Waldheim. Il obtint presque aussitôt un emploi à la Banque hypothécaire de Dresde, dont il devint directeur en 1865. Pendant son emprisonnement, il s'était livré avec ardeur à la littérature, et avait publié, outre un grand nombre de traductions, les ouvrages suivants : *Choix de poésies* (Zwickau, 1850, 1re et 2e édit.); *Ma défense* (Zwickau, 1850); *Monsieur Goldschmid* ou le *Maître bijoutier et sa pierre de touche* (Leipzig, 1852); *Deux cents portraits et biographies d'illustrations allemandes* (Leipzig, 1857); *Echos de la cellule au pays natal* (Dresde, 1859), etc. Son excellente traduction de différents poëtes anglais, publiée sous le titre d'*English poets* (Leipzig, 1856), a obtenu le plus grand succès, non-seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre.

HEUCHÈRE s. f. (eu-chè-re — de *Heucher*, bot. allem.). Bot. Genre de plantes, de la famille des saxifragées, comprenant plusieurs espèces qui habitent le nord de l'Asie et de l'Amérique.

HEUCHIN, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. de Saint-Pol; 675 hab. L'église offre un curieux portail roman.

HEUDELET DE BIERRE (Etienne, comte), général français, né à Dijon en 1770, mort à Paris en 1857. Volontaire en 1792, il fut promu général de brigade en 1799, commanda l'avant-garde de Davout dans la campagne d'Autriche et reçut le grade de général de division en 1805. Il se signala ensuite à Iéna et à Eylau, puis combattit en Espagne et fit la campagne de Portugal. Rappelé à la grande armée, il commanda une division dans la malheureuse campagne de 1812, fut fait prisonnier à Dantzig et recouvra sa liberté après la chute de l'Empire. Louis XVIII lui donna le commandement de la 18e division militaire, à Dijon. Au retour de l'île d'Elbe, Heudelet de Bierre se retira à Châtillon-sur-Seine avec le préfet du département. Napoléon ne l'en mit pas moins à la tête de la 15e division d'infanterie. Après les Cent-Jours, il accepta le commandement des divisions de Nancy et de Metz. Admis à la retraite en 1824, il rentra en activité après 1830, fut créé pair de France en 1832 et placé dans la section de réserve en 1839. Il a été créé comte de l'Empire en 1808.

HEUDELOTIE s. f. (eu-de-lo-sî — de *Heudelot*, sav. fr.). Bot. Syn. de BALSAMODENDRON, OU AMYRIDE.

HEUDON (Jean), poëte dramatique français, né à Paris. Il vivait au XVIe siècle. On a de lui deux tragédies : *Pyrrhe* (Rouen, 1598), dont le sujet est le même que celui d'*Andromaque* de Racine, et *Saint Clouaud* (Rouen, 1599). Ces pièces sont aussi faibles par l'entente des situations dramatiques que par le style. Pour en donner une idée, nous citerons les vers suivants que prononce Hermione dans une apostrophe à Pyrrhus :

Qui me tient maintenant de te crever les yeux?
De rompre poil à poil ta barbe et tes cheveux?
De t'arracher le cœur et ta cervelle espandre?

HEUDRIR (SE) v. pr. (eu-drir; *h* asp.). Se pourrir, se gâter : *Des fruits qui* SE HEURDISSENT. *Le linge* SE HEURDRIT *lorsqu'on le plie mouillé.* ‖ Vieux mot usité encore dans certaines provinces.

HEUDUSE s. f. (eu-du-ze). Bot. Syn. de LATHRIOGYNE.

HEUGLIN (Théodore D'), voyageur allemand, né à Hirschlanden (Wurtemberg) en 1824. Il étudia la médecine et la pharmacie. En 1850 il se rendit en Egypte, d'où il alla visiter l'Arabie Pétrée et les côtes de la mer Rouge. Il se prépara à de plus grands voyages en s'initiant à tous les secrets de la vie orientale, et en étudiant avec ardeur l'histoire naturelle et les langues de l'Orient, et fut adjoint, comme secrétaire, en 1852, par le gouvernement autrichien, au docteur Reitz, consul à Kartoum. En se rendant à son poste, il fut obligé de passer la saison des pluies à Dongola, et profita de ce séjour forcé pour faire des excursions à l'oasis d'El-Chab, ainsi que dans le désert de Bajuda. A peine arrivé à Kartoum, il accompagna Reitz dans une mission officielle en Abyssinie, se rendit par Kedaref et Kalabat à Gondar, gagna de là le plateau de Simen, et, changeant d'itinéraire au retour, traversa, à l'est du lac Sana, des régions complétement inexplorées jusqu'alors. Reitz ne put résister à la malignité du climat, et succomba, le 16 mai 1853, à Doka; mais Heuglin revint, au mois de juin suivant, à Kartoum, avec un riche butin scientifique. La relation qu'il publia plus tard de cette excursion, sous le titre de *Voyages dans le nord-est de l'Afrique* (Gotha, 1857), est d'une haute valeur au point de vue géographique. Nommé, peu après, directeur du consulat autrichien, il parcourut, vers la fin de 1853, le Nil Blanc inférieur ainsi que le Kordofan, et en rapporta une riche collection d'animaux vivants, qu'il amena, en 1854, en Allemagne, et dont il fit don au Jardin zoologique de Schœnbrunn. Ce fut alors qu'il s'occupa de coordonner et de publier les matériaux de son *Aperçu systématique des oiseaux du nord-est de l'Afrique* (Vienne, 1855). Il a exécuté depuis, dans le nord-est de l'Afrique, plusieurs grands voyages, qui ont enrichi la géographie et l'histoire naturelle d'une foule de découvertes. Les matériaux qu'il a publiés jusqu'à ce jour dans les *Mittheilungen* de Peterman (1861-1864), et dans le IIe et le IIIe volume du supplément, ainsi que dans plusieurs autres recueils périodiques, doivent être rangés parmi les documents les plus importants que nous ayons sur le nord-est de l'Afrique et sur le bassin supérieur du Nil. Dans le cours de ses voyages, Heuglin s'est surtout occupé de zoologie, particulièrement d'ornithologie; mais, en toute circonstance, il a fait preuve d'une aptitude peu ordinaire pour la difficile mission de voyageur scientifique.

HEUGUENON s. m. (eu-ghe-non; *h* asp.). Arboric. Variété de poire à cidre.

HEULAND, village et comm. de France (Calvados), cant. de Dozulé, arrond. et à 15 kilom. de Pont-l'Evêque; 140 hab. Le hameau de la Croix-de-Heuland possède une croix très-ancienne, appelée *croix de Rollon* ou *de la Mare aux pois*, à laquelle se rattachent de nombreuses légendes. S'il faut en croire une des plus accréditées, Rollon, voulant montrer le respect que ses sujets professaient pour les lois qu'il leur avait imposées et prouver que dans son duché on ne voyait ni volé ni voleur, suspendait aux bras de la croix de Heuland des joyaux, des bracelets d'or et d'autres objets de valeur, devant lesquels chacun passait sans y toucher.

HEULANDITE s. f. (eu-lan-di-te; *h* asp. — de *Heuland*, nom d'un minéralogiste à qui cette substance a été dédiée). Minér. Silicate hydraté naturel d'alumine et de chaux. ‖ On l'appelle aussi STILBITE FEUILLETÉE.

— **Encycl.** La *heulandite* appartient au groupe des stilbites. Elle a été longtemps confondue avec la desmine, à laquelle elle ressemble sous plusieurs rapports. C'est un minéral ordinairement d'un blanc de neige, quelquefois d'un rouge de chair, dont la densité est de 2,195 à 2,200, et la dureté de 3,5. Ses cristaux dérivent d'un prisme oblique rectangulaire, dans lequel l'angle de la base sur le pan antérieur est de 129° 40'. La *heulandite* se compose de 59,9 de silice; 16,7 d'alumine; 9 de chaux et 14,5 d'eau. Soumise à l'action du chalumeau, elle se boursoufle, puis fond en un globule opaque. Sur un charbon ardent, elle devient blanche et s'exfolie. Enfin elle se dissout dans les acides, sans faire gelée. Cette substance forme des géodes dans les basaltes et les tufs volcaniques de l'Islande et des îles Feroë. On la trouve aussi dans les roches amygdalaires de Dumbarton (Ecosse) et de Fassa (Tyrol). Elle existe encore, avec la desmine, dans les gîtes métallifères de la Norvége et du Hartz. Plusieurs minéralogistes rapportent à la *heulandite* deux substances, que d'autres regardent comme des espèces particulières. L'une de ces substances, qui se rencontre près de Baltimore, aux Etats-Unis, a reçu le nom de *beaumontite*, en l'honneur de notre compatriote Elie de Beaumont, à qui Lévy l'a dédiée. L'autre est l'*edelforsite*, ainsi appelée par Retzius, parce qu'elle a été trouvée, pour la première fois, à Edelfors, en Suède.

HEULC s. m. (eulk; *h* asp.). Suc résineux qui suinte du tronc d'une espèce de pistachier.

HEULE, bourg de Belgique, province de la Flandre occidentale, arrond. et à 5 kilom. N.-O. de Courtray, sur la rivière de son nom; 5,065 hab. Fabriques de tabac; confection de toiles de lin et de coton. Commerce de graines de lin. ‖ Petite rivière de Belgique, dans la province de la Flandre occidentale. Elle prend sa source au S. de Paschendaële, se dirige de l'O. à l'E., baigne le bourg qui porte le même nom, et se jette dans la Lys à Cuerne, au-dessous de Courtray, après un cours de 27 kilom.

HEULIT (Conrad), l'un des inventeurs de l'art typographique, né à Mayence. Il vivait au XVe siècle et devint le collaborateur de Pierre Schœffer, avec lequel il travailla à l'impression des *Epîtres de saint Jérôme* (2 vol. in-fol.), chef-d'œuvre de typographie.

HEUMANN (Christophe-Auguste), théologien, critique et bibliographe allemand, né à Alstædt (Weimar) en 1681, mort en 1764. D'abord inspecteur au collége de Gœttingue, il professa, à partir de 1734, la théologie à l'université de cette ville. Il a contribué, par de nombreux écrits, à la rénovation philosophique et littéraire de sa patrie. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *De anonymis et pseudonymis* (Iéna, 1711, in-8o), un des premiers ouvrages en ce genre que possède la bibliographie; *Conspectus reipublicæ litterariæ* (1718, in-8o), livre qui a servi de modèle aux résumés qui ont paru depuis sur les développements de l'esprit humain; *Syllage dissertationum* (1743-1750); *Nova syllage dissertationum* (Rostock, 1752-1754); *Explication du Nouveau Testament* (Hanovre, 1750-1763), etc. Il a publié, en outre, de nombreux articles dans les *Acta eruditorum*, et donné plusieurs éditions d'ouvrages de l'antiquité.

HEUMANN DE TEUTSCHENBRUNN (Jean), jurisconsulte et paléographe allemand, professeur à Altdorf, né à Maggendorf (Baireuth) en 1711, mort en 1760. Il a laissé des ouvrages aussi judicieux que savants sur la diplomatique. On cite : *Commentarii de re diplomatica imperatorum et regum Germaniæ* (1745-1753, 2 vol. in-4o); *Commentarii de re diplomatica imperatorum augustorum ac reginarum Germaniæ* (1749, in-4o); l'*Esprit des lois germaniques*, en allemand (1761, in-8o), sur le plan de l'ouvrage de Montesquieu.

HEUN (Charles-Dieudonné-Samuel), littérateur allemand, né à Dobrilugk en 1771, mort en 1854. Il fit ses études à Gotha, et

alla, en 1788, suivre les cours de droit des universités de Leipzig et de Gœttingue. Il était encore étudiant lorsqu'il publia, à Leipzig, son roman de *Gustave-Adolphe*, puis, à Gœttingue, le *Voyage de Charles dans sa patrie*, et ses *Lettres confidentielles, adressées aux jeunes gens intelligents qui veulent fréquenter les universités*. Il devint ensuite, à Berlin, précepteur du neveu du ministre de Heynitz et secrétaire particulier de ce dernier, entra dans l'administration des mines et des forges, et, après avoir occupé différents emplois, quitta, en 1801, le service de la Prusse, pour devenir administrateur des biens immenses du chapitre de Treskow (Pologne). Il revint à Berlin en 1810, entra dans le bureau du chancelier d'Etat Hardenberg, fit les campagnes de 1813 et 1814, et rédigea le *Journal de la campagne de Prusse*. En 1820, il prit la direction du *Journal administratif de la Prusse*. Pendant son séjour en Pologne, il s'était fait connaître sous le pseudonyme de **H. Clauren**, anagramme de son nom, Carl Heun. Ses premiers romans, la *Chambre grise* et *Mimili* (1821, 4e édit.), ayant été accueillis avec faveur, il continua ses travaux littéraires, et publia, sous le titre de *Récits* (Dresde, 1819-1820, 6 vol.), un recueil de ses premières compositions, qui obtint beaucoup de succès. En 1819, il commença à faire paraître un almanach intitulé *Ne m'oubliez pas*, dont les articles furent plus tard insérés dans la collection *Plaisanterie et gravité* (Dresde, 1820-1828, 40 vol.). Il avait, en outre, écrit, après 1815, un grand nombre de pièces de théâtre, entre autres : le *Tir à l'oiseau*; le *Fiancé de Mexico*; le *Marché aux laines*, etc. La plupart de ses ouvrages ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe.

HEUR s. m. (eur — du lat. *augurium*, augure, et non, comme le veulent quelques-uns, de *hora*, heure, car dans les anciens manuscrit *augure* se lit *aür*, et *heur* s'écrit *eür*). Evénement heureux, chance favorable : *C'est un grand* HEUR *de bien dîner et voir une belle fille, et sans la payer.* (Bér. de Verv.)

Lorsque dans un haut rang on a l'*heur* de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon.
MOLIÈRE.

‖ Ce mot a vieilli, mais il est encore employé dans le style archaïque.

— Prov. *Il n'y a qu'heur et malheur*, Ce qui nuit à l'un profite à un autre, tout dépend de la chance; rien n'est stable en ce monde : *Le peuple est capricieux comme une femme.* IL N'Y A QU'HEUR ET MALHEUR *pour ses amants.* (Proudh.)

HEURAET (VAN), géomètre hollandais, contemporain d'Huyghens. Il vivait au XVIIe siècle et est le premier qui ait conçu, d'une manière générale, l'identité des deux problèmes de la rectification et de la quadrature des courbes. Il enseigna la manière de former l'équation de la courbe dont l'aire devait avoir même mesure que la longueur d'une courbe donnée. Sa découverte a été revendiquée par Wallis en faveur de Neil, qui avait auparavant rectifié la parabole cubique $y^2 = ax^3$; mais Neil n'avait pas, comme Van Heuraet, conçu la méthode d'une façon générale.

HEURE s. f. (eu-re — v. l'étym. à la partie encycl.). Durée égale à la vingt-quatrième partie du jour, c'est-à-dire du temps que la terre met à faire un tour complet sur son axe : *Les* HEURES *sont longues et la vie est courte.* (Fén.) *Que l'aiguille circule sur un cadran d'or ou de bois, l'*HEURE *n'a que la même durée.* (Chateaub.)

Oh! qu'une *heure* d'attente expire lentement!
C. DELAVIGNE.

De labeur en labeur, l'*heure*, à l'*heure* enchaînée,
Vous porte sans secousse au bout de la journée.
LAMARTINE.

— Moment du jour déterminé par le temps qui s'est écoulé depuis que le jour est commencé : *Quelle heure est-il? S'informer de l'*HEURE. *Se lever à cinq* HEURES *du matin, à six* HEURES *et quart, à sept* HEURES *vingt minutes. Ma montre marque huit* HEURES *et quart.* ‖ Chiffre, signe d'un cadran, servant à l'indication des heures : *Les* HEURES *de ce cadran sont en chiffres romains.*

— Temps en général; espace de temps fort court : *Le plaisir abrège les* HEURES, *l'ennui les compte.* (Saurin.) *Les grandes afflictions semblent raccourcir les* HEURES *comme les grandes joies.* (Chateaub.) *Que les* HEURES *sont légères, qu'elles sont coulantes avec ce qu'on aime!* (Mme de Lambeck.)

Que pour le malheureux l'*heure* lentement fuit!
VOLTAIRE.

Une *heure* quelquefois comme un siècle est féconde.
C. DELAVIGNE.

— Moment déterminé où une chose se fait habituellement, où une chose doit se faire; moment opportun : *L'*HEURE *du déjeuner. L'*HEURE *du dîner. L'*HEURE *de la messe. L'*HEURE *du départ. Régler ses* HEURES. *Avoir toutes ses* HEURES *marquées. Se lever, se coucher avant l'*HEURE. *Donner, demander son* HEURE *à quelqu'un. Prendre* HEURE *pour un rendez-vous. Il y a quelquefois une* HEURE *dans la vie qui décide du sort de tout le reste.* (Ancelot.) *L'amour a ses* HEURES *d'égoïsme.* (A. Martin.) *Quand tout est perdu, c'est l'*HEURE *des grandes âmes.* (Lacordaire.)

— Distance que l'on parcourt en une heure en marchant, ou que l'on franchit dans cet espace de temps, à l'aide d'un moyen quelconque de locomotion : *La rivière est à trois* HEURES *de là. Grâce aux chemins de fer, Marseille est aujourd'hui à seize* HEURES *de Paris.*

— *Heure avancée*, Moment avancé du jour, soit absolument, soit par rapport à ce que l'on se propose de faire : *Vu l'*HEURE AVANCÉE, *la discussion fut renvoyée au lendemain.*

J'ai froid, le vent se lève et l'*heure est avancée*,
Et je n'ai rien pour me couvrir.
A. GUIRAUD.

— *Heure indue*, Heure du jour ou de la nuit où il n'est pas convenable, à propos ou ordinaire, de faire une chose : *Rentrer chez soi à des* HEURES INDUES.

— *Heure du berger*, Moment favorable aux amours :

Qu'importe qui sonne la cloche,
Quand j'entends l'*heure du berger?*
VOLTAIRE.

Sur vos amis ayez les yeux,
Si vous avez maîtresse ou femme belle;
Ne dites pas : c'est une bagatelle.
En est-il de religieux
Jusqu'à désemparer, alors que la donzelle
Montre à demi son sein, sort du lit un bras blanc,
Se tourne, s'inquiète et regarde un galant
En cent façons, de qui la moins friponne
Veut dire : il y fait bon, l'*heure du berger* sonne?
LA FONTAINE.

— *Dernière heure, heure suprême*, Heure, moment de la mort ou de la cessation : *La* DERNIÈRE HEURE *des rois semble sonnée. Elle viendra cette* DERNIÈRE HEURE : *elle approche, nous y touchons, la voilà venue.* (Boss.) *La* DERNIÈRE HEURE *de l'aristocratie est sonnée.* (Chateaub.)

— *Quart d'heure*, Quart d'une heure, espace de quinze minutes : *Je suis à vous dans trois* QUARTS D'HEURE. ‖ *Mauvais quart d'heure*, Moment difficile, pénible : *Les* MAUVAIS QUARTS D'HEURE *que passent les uns suffiraient pour remplir les belles heures des autres.* (A. d'Houdetot.) ‖ *Pour le quart d'heure*, Pour le moment, dans ce moment-ci : *Vous savez bien, cher comte, que je suis à sec* POUR LE QUART D'HEURE. (A. Paul.) ‖ *Quart d'heure de Rabelais*, Moment où il faut payer son écot; moment ennuyeux, pénible, où il faut se soumettre à une fâcheuse nécessité. On raconte que Rabelais, se trouvant à Lyon, et ne pouvant payer ses frais d'auberge, trouva moyen de se faire accuser d'avoir voulu empoisonner le roi et la reine, et se fit ainsi conduire gratuitement à Paris.

— *A l'heure*. Se dit d'un ouvrier, d'un homme de peine, d'une chose dont on use, qu'on paye par heure de travail ou d'usage : *Travailler* A L'HEURE. *Etre* A L'HEURE. *Prendre une voiture* A L'HEURE.

— *A la bonne heure*. Se dit pour exprimer l'approbation, la satisfaction : A LA BONNE HEURE! *voilà un travail bien fait.*

— *A la male heure*, Dans un mauvais moment : *Que voulez-vous? nous sommes venus en ce monde* A LA MALE HEURE. (G. Sand.) ‖ Sorte de malédiction : A LA MALE HEURE! *que le diable t'emporte!*

— *A une belle heure, à belle heure*. Se dit à une personne qui arrive trop tard à l'endroit où on l'attendait : *Tu viens* A UNE BELLE HEURE! *Tu rentres* A BELLE HEURE!

— *A l'heure qu'il est, à cette heure*, Actuellement, dans le moment où nous sommes :

Ah! quelle audace sans seconde,
De marcher *à l'heure qu'il est!*
MOLIÈRE.

— *A ses heures*, A sa commodité; par intervalles : *Toute âme dévote est mystique* A SES HEURES. (J. Simon.)

Il vivait de régime, et mangeait *à ses heures*.
LA FONTAINE.

— *A toute heure, à toutes les heures*, A chaque moment, en tout temps : *Enfanter, ce n'est rien; mais nourrir, c'est enfanter* A TOUTE HEURE. (Balz.)

Nous sommes loin de nous *à toute heure* entraînés.
RACINE.

Si notre esprit n'est pas sage *à toutes les heures*,
Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.
MOLIÈRE.

— *Tout à l'heure*, Dans un moment, bientôt : *J'irai vous trouver* TOUT A L'HEURE. *Il va pleuvoir* TOUT A L'HEURE. ‖ Il n'y a qu'un moment, il y a peu : *Il vous a demandé* TOUT A L'HEURE. *Il vient de pleuvoir* TOUT A L'HEURE.

— *Sur l'heure*, Immédiatement, à l'instant même :

Toutes les dignités que tu m'as demandées,
Je te les ai *sur l'heure* et sans peine accordées.
CORNEILLE.

— *De bonne heure*, Tôt, à une heure ou à une époque peu avancée, peu reculée : *Je me lève toujours* DE BONNE HEURE. *Venez ce soir* DE BONNE HEURE. *Nos habitudes sont prises* DE SI BONNE HEURE, *qu'on les appelle naturelles, innées.* (Dider.) *La constance est une vertu à laquelle il faut* DE BONNE HEURE *aguerrir les enfants.* (Mme Guizot.)

— *D'heure en heure*, D'un moment à l'autre, incessamment : *L'insurrection progressait* D'HEURE EN HEURE.

— *Un homme, un ami de toutes les heures*, Quelqu'un qu'on voit toujours avec plaisir, ou qui est toujours prêt à rendre service.

— *Avoir une certaine heure*, Avoir sur soi une montre qui marque cette heure : *Quelle* HEURE AVEZ-VOUS? *J'ai trois* HEURES *et demie.*

— Loc. prov. *Chercher midi à quatorze heures*, Voir ou créer des difficultés où il n'y en a pas : *Sais-tu ce que je pense en t'écoutant? Eh bien! tu me fais l'effet d'un homme qui* CHERCHE MIDI A QUATORZE HEURES. (Balz.)

— Astron. *Heures astronomiques*, ou *sidérales*, ou *du premier mobile*, Heures réglées sur la durée du jour astronomique, qui est calculé sur le lever des étoiles ou sur la durée réelle du mouvement de rotation de la terre, et qui diffère un peu du jour moyen ou civil, à cause du déplacement graduel de la terre dans l'espace. ‖ *Heures solaires*, Celles qui sont réglées sur le jour solaire ou mouvement diurne apparent du soleil, et dont la durée varie avec les saisons. ‖ *Heures moyennes* ou *civiles*, Celles qui sont réglées sur le jour moyen, égal au 365e des 365 jours solaires, et qui sont données par les montres et les horloges ordinaires. ‖ *Heures françaises*, Celles que l'on compte du milieu de la nuit au milieu du jour, et que l'on recommence du milieu du jour au milieu de la nuit, comme on fait en France. ‖ *Heures italiques*, Celles que l'on compte du coucher moyen du soleil — six heures du soir — au coucher moyen du lendemain, comme en Italie. ‖ *Heures babyloniques*, Celles que l'on comptait du lever du soleil — six heures du matin — jusqu'au lever moyen du lendemain, comme on faisait à Babylone.

— Mar. *Heure du vaisseau*, Heure vraie du lieu où se trouve le vaisseau : *L'*HEURE DU VAISSEAU, *comparée à celle du chronomètre, fait connaître la longitude.*

— Liturg. Nom donné aux diverses parties du bréviaire que l'Eglise a coutume de réciter selon les diverses heures du jour; prières en général :

Mon père, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien fait apprendre que mes *heures*.
MOLIÈRE.

‖ *Petites heures*, Prime, tierce, sexte et none, qui sont des prières plus courtes que matines, laudes, etc. ‖ *Quarante heures*, Prières extraordinaires qu'on fait devant le saint sacrement exposé, dans les grandes calamités publiques ou pendant le jubilé.

— Bibliogr. *Livre d'heures* ou simplement *Heures*, Livre qui contient les prières de l'Eglise : *Sous prétexte de lire dans leurs* HEURES, *les dames avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer.* (St-Sim.)

— Gramm. Pour demander l'heure d'une manière générale, on dit : *Quelle heure est-il?* Lorsqu'on entend sonner l'heure, si l'on veut demander quelle est cette heure, il faut dire : *Quelle heure est-ce?*

— **Encycl.** Linguist. Ce mot vient du latin *hora*, grec *hôra*, *hôros*, pour *Fôra*, avec digamma, d'abord temps en général, puis divers espaces de temps, année, saison, portion du jour et enfin *heure*. Pictet rapporte ce mot au sanscrit *vâra*, temps, opportunité, le persan *warah*, temps, saison. Il compare aussi le persan *bôr*, temps, fois, dans *yak bar*, une fois, sanscrit *êkavôra*. Bopp compare également le *ber* du latin *september*, *october*, etc., où il équivaut à mois. Du latin *hora* sont provenus l'irlandais *nair*, le cymrique *awr*, l'armoricain *heur*; mais l'acception d'année, qui appartient au grec *hôra*, et que l'irlandais a conservée dans l'adverbe *nura*, *nuridh*, erse *an ura*, *an uiridh*, l'an passé, indique une affinité primitive. Quelques étymologistes rapprochent le latin *hora* et le grec *hôra* du germanique : gothique *jêr*, année, ancien saxon *iar*, anglo-saxon *gear*, ancien allemand *jâr*, scandinave *ar*, allemand *jahr*, et rapportent toutes ces formes au zend *yare*, année, dont la racine est sans doute *ya*, aller, en zend et en sanscrit. Ce mot n'exprime que l'idée de cours du temps. Comparez le sanscrit *yatu*, temps. Ce nom, qui ne se trouve plus en sanscrit, a peut-être laissé une trace de son existence dans l'adverbe *parâri*, l'avant-dernière année, qui serait alors une contraction de *para-yâri*. Le persan nous offre *parârir*, *parariz*, et le kourde *perar*, avec le même sens. L'arménien *heru*, l'an passé, semble renfermer aussi ce nom de l'année en combinaison avec un autre élément initial. Pott conjecture une formation analogue pour le latin *hornus*, ce qui est de l'année, contracté du démonstratif et d'un dérivé secondaire du terme en question.

— Astron. *L'heure* est la vingt-quatrième partie du jour sidéral, vrai ou moyen; elle se divise en 60 minutes ou en 3,600 secondes. *L'heure* sidérale, qui est parfaitement définie, est donnée par la marche des étoiles; c'est le temps qu'une étoile met à parcourir 15 degrés sur son cercle diurne; *l'heure* moyenne, aussi bien déterminée et que marquent les montres, les pendules, etc., correspond à la vingt-quatrième partie de la course diurne d'un soleil fictif, appelé soleil moyen, qui reproduit le moyen mouvement du soleil vrai, sans inégalités; *l'heure* solaire est indiquée les cadrans solaires. *L'heure* sidérale est plus courte que *l'heure* moyenne. Si l'on prend cette dernière pour unité, on trouve que le jour sidéral n'est que de 23 heures 56 minutes 4,1 secondes de temps moyen, c'est-à-dire qu'une étoile revient au méridien 3'55'',90945 plus tôt que le soleil moyen. Il en résulte que, pour traduire une durée sidérale en temps moyen, il faudra retrancher de la première, pour chaque jour, 3' 55'',90945; pour chaque heure, 9'',8295; pour chaque minute, 0'',163838; pour chaque seconde, 0'',002731. Le nombre 3' 55'',90945 (temps moyen) est le temps que le soleil moyen emploie à parcourir l'arc de 0°,985647283, dont il s'avance chaque jour sur l'équateur vers l'orient.

On passe tout aussi facilement d'un temps moyen au temps sidéral correspondant.

Pour déduire l'*heure* vraie de l'*heure* moyenne, et réciproquement, on se sert de l'équation du temps, qui représente l'excès de l'*heure* moyenne sur l'*heure* vraie. On peut employer différentes méthodes pour déterminer l'*heure*, mais la plus précise est la méthode des hauteurs correspondantes, qu'on emploie dans les observatoires, et par laquelle nous commencerons.

Supposons d'abord qu'il s'agisse de déterminer l'*heure* sidérale relative à une étoile désignée, ou, ce qui revient au même, de connaître l'avance ou le retard, par rapport à cette étoile, de l'horloge sidérale, supposée bien réglée, c'est-à-dire réglée de manière que l'aiguille fasse exactement le tour du cadran dans le temps employé par une étoile quelconque pour revenir au méridien. On observera l'étoile en question au théodolite, trois ou quatre *heures* avant son passage au méridien, et l'on notera exactement l'*heure*, indiquée par l'horloge, où l'étoile, en s'élevant, viendra traverser le fil horizontal du réticule de la lunette. La lunette aura été préalablement fixée, à l'aide d'une vis de pression, contre le limbe vertical de l'instrument, et l'on aura noté l'inclinaison orientale du plan de ce limbe sur le plan méridien. On fera alors tourner, de l'est vers l'ouest, le plan du limbe, et on le fixera dans une nouvelle position, telle que son inclinaison occidentale sur le plan du méridien soit exactement égale à la précédente, puis on guettera l'instant où l'étoile, en redescendant, viendra de nouveau passer derrière le fil horizontal du réticule, et l'on notera exactement l'*heure* indiquée par l'horloge à cet instant. La moyenne des *heures* observées donnera évidemment celle que marquait l'horloge au moment du passage de l'étoile au méridien; on pourra donc, si l'on veut, régler l'horloge sur cette étoile, ou bien l'on saura quelle était l'*heure* sidérale relative à l'étoile considérée, à l'aide d'une observation antérieure, dont on aura relevé l'époque d'après l'horloge.

On peut opérer de la même manière pour déterminer l'heure vraie; mais comme la déclinaison du soleil varie d'une manière appréciable, même en quelques *heures*, on aura à faire une correction à laquelle on a donné le nom d'équation des hauteurs correspondantes. Concevons le triangle qui a pour sommets, sur la sphère céleste, le pôle, le zénith et le soleil; la distance du soleil au pôle est le complément de la déclinaison de cet astre ou $90° - D$; la distance du pôle au zénith est le complément de la latitude du lieu ou $90° - \lambda$; la distance zénithale du soleil est le complément de sa hauteur au-dessus de l'horizon, relevée dans l'une des deux observations de hauteurs correspondantes, et que nous désignerons par ξ; enfin, l'angle opposé à ξ est l'angle horaire du soleil, AH. Le triangle considéré donne, par la relation fondamentale de trigonométrie sphérique,

$$\cos\xi = \sin\lambda\sin D + \cos\lambda\cos D\cos AH.$$

Le $\cos\xi$ varie à chaque instant; mais, comme les observations que l'on compare ont été précisément faites à des hauteurs correspondantes, ξ a la même valeur dans les deux cas; quant à λ, il est absolument constant; l'équation précédente, pour le cas qui nous occupe, peut donc être regardée comme une relation entre deux variables seulement, D et AH.

Du reste D varie très-peu dans l'intervalle des deux observations comparées, et, quant à AH, il change de signe, mais conserve à peu près la même valeur, de sorte que la variation de son cosinus est très-faible. On peut donc substituer aux variations de D et de AH, cette dernière étant prise en valeur absolue, leurs différentielles, et on a alors

$$0 = \sin\lambda\cos D.\Delta D - \cos\lambda\sin D\cos AH\,\Delta D - \cos\lambda\cos D\sin AH.\Delta AH,$$

d'où

$$\Delta AH = \left(\frac{\operatorname{tang}\lambda}{\sin AH} - \frac{\operatorname{tang} D}{\operatorname{tang} AH}\right)\Delta D.$$

Cela posé, soient h et h' les *heures* marquées par l'horloge aux instants des deux observations, et H l'*heure* inconnue qu'elle marquait à midi vrai, on a exactement

$$H - h = \frac{1}{15}AH$$

et

$$h' - H = \frac{1}{15}(AH + \Delta AH);$$

d'où, en retranchant,

$$2H - h - h' = -\frac{1}{15}\Delta AH$$

c'est-à-dire

$$H = \frac{h + h'}{2} - \frac{1}{30}\Delta AH.$$

Ainsi, tout se réduit à connaître ΔAH; mais pour cela il faut avoir, d'une part, D et AH, qui se rapportent à la première observation,

et ΔD, qui est la variation de la déclinaison entre les deux observations. Or, la *Connaissance des temps* donne pour chaque jour, à midi vrai, la déclinaison du soleil et sa variation d'un midi à l'autre, dont on peut regarder les parties comme proportionnelles aux parties du temps, et, d'un autre côté, l'écart qu'il s'agit de déterminer entre la marche de l'horloge et celle du soleil est toujours très-faible, de sorte que, pour déterminer D, on peut regarder l'*heure* de la première observation comme étant exactement h; on connaîtra donc D en ajoutant ou retranchant, suivant la saison, au nombre fourni par la *Connaissance des temps*, une partie de la variation diurne de D proportionnelle à $24 - h$, ou à $12 - h$, suivant la graduation de l'horloge.

Quant à AH, il sera donné par la formule

$$\cos\xi = \sin\lambda\sin D + \cos\lambda\cos D\cos AH,$$

d'où nous sommes partis, et où ξ sera connu par l'observation directe que l'on a faite.

Enfin ΔD sera la partie proportionnelle à $h + h'$ de la variation diurne de D.

Il est important de noter que la méthode que nous venons d'exposer est applicable même en mer, la distance ξ étant relevée à l'aide du sextant.

Lorsqu'on n'a pas pu faire la seconde observation, soit parce que le temps s'est couvert, soit pour toute autre cause, on peut encore déterminer l'*heure* du midi vrai au chronomètre par le moyen de la seule formule

$$\cos\xi = \sin\lambda\sin D + \cos\lambda\cos D\cos AH.$$

Cette formule, en effet, donne AH, que l'on peut convertir en temps pour l'ajouter à l'*heure* marquée au moment de l'observation.

— *Heure de la pleine mer.* Chaque année on détermine, pour divers ports, l'*heure* des hautes et basses mers. On n'est pas encore bien d'accord sur l'instant à considérer : les uns admettent que, pour la haute mer, c'est l'instant où la mer ne monte plus d'une manière sensible; les autres, que c'est l'instant où elle commence à baisser d'une manière un peu sensible. M. Chazallon, ingénieur hydrographe de la marine, propose de prendre le milieu entre le moment où la mer cesse de monter et celui où elle commence à descendre. La connaissance de l'*heure* de la pleine mer a une très-grande importance pour la navigation, qui profite de l'étale, c'est-à-dire de l'intervalle compris entre la plus grande hauteur de la mer et le moment où elle commence à descendre, pour appareiller, quitter le port ou la rade. Dans le calcul des *heures* de la pleine mer, il faut avoir égard aux phases de la lune, aux déclinaisons de la lune et du soleil, et aux distances de ces astres à la terre; représentant par p l'*heure* du passage de la lune au méridien d'un port un jour donné, par H l'*heure* de la pleine mer qui suit ce passage, par d, d' les demi-diamètres apparents du soleil et de la lune, par v et v' les déclinaisons de ces astres, et par α l'excès de l'ascension droite du soleil vrai sur celle de la lune, on a

$$H = p + \frac{1}{30}\operatorname{arc\,tang}\frac{\sin 2\alpha}{3{,}06\,\frac{d'^3\cos^2 v'}{d^3\cos^2 v} + \cos 2\alpha} + e.$$

e est une constante qui varie d'un port à un autre, et que l'on trouve égale à l'établissement du port moins 19^m; ce qui permet de déterminer pour un port quelconque l'*heure* de la pleine mer, par la relation suivante :

$$H = p + \frac{1}{30}\operatorname{arc\,tang}\frac{\sin 2\alpha}{3{,}06\,\frac{d'^3\cos^2 v'}{d^3\cos^2 v} + \cos 2\alpha} + E - 19^m.$$

E, l'établissement du port, est donné, pour les jours de la nouvelle et de la pleine lune, par l'*Annuaire* du Bureau des longitudes.

— Liturg. Le mot *heures* s'applique, dans le langage liturgique, à des chants et à des prières qui, dans l'Eglise catholique, constituent un office religieux pour certaines *heures*, soit du jour, soit de la nuit. Ces *heures* sont au nombre de sept, savoir : *matines* et *laudes*, *prime*, *tierce*, *sexte*, *none*, *vêpres* et *complies*.

Cette suite de prières se nommait autrefois le cours, *cursus*. Le père Mabillon a fait une dissertation sur la manière dont on s'en acquittait dans les églises des Gaules; il l'a intitulée : *De cursu gallicano*; elle se trouve à la suite de son ouvrage *De liturgia gallicana*. Il remarque que, dans les premiers siècles, l'office divin n'a pas été absolument uniforme dans les différentes églises des Gaules, mais que peu à peu on est parvenu à l'arranger de même partout; que cet usage de louer Dieu plusieurs fois pendant le jour et pendant la nuit a toujours été regardé comme un devoir essentiel des clercs et des moines.

Les différentes *heures canoniales* sont composées de psaumes, de cantiques, d'hymnes, de leçons, de versets, de répons, etc. Dans les églises cathédrales et collégiales, et dans la plupart des monastères de l'un et de l'autre sexe, ces *heures* se chantent tous les jours; dans les autres églises, on ne les chante que les jours de fêtes, et on les récite les jours ouvriers; tous les ecclésiastiques, tous les religieux, excepté les frères lais, sont obligés de les réciter en particulier, lorsqu'ils ne le font pas au chœur.

L'heure de prime est la première de l'office du jour; on en rapporte l'institution aux moines de Bethléem, et Cassien en fait mention dans ses *Institutions de la vie monastique*. Il appelle cet office *matutina solemnitas*, parce qu'on le disait au point du jour, ou après le lever du soleil; c'est ce que nous apprend l'hymne attribuée à saint Ambroise : *Jam lucis orto sidere*, etc. Cassien l'appelle aussi *novella solemnitas*, parce que c'était une pratique encore récente; et il ajoute qu'elle passa bientôt des monastères d'Orient dans ceux des Gaules.

Cette partie de l'office divin est la plus variée dans les bréviaires des divers diocèses.

Quant aux *heures* de tierce, de sexte et de none, que l'on nomme les *petites heures*, elles paraissent être d'une institution plus ancienne; les Pères qui en ont parlé disent qu'elles sont relatives aux divers mystères qui ont été accomplis dans ces différentes parties du jour, surtout aux circonstances de la passion de Jésus.

L'heure de vêpres ou du soir est appelée *duodecima* dans quelques auteurs ecclésiastiques, parce qu'on la récitait au coucher du soleil, par conséquent à six heures du soir au temps des équinoxes. On ignore le temps auquel on a institué les *complies*.

— Bibliog. *Livres d'heures*. On a longtemps donné ce nom à des livres qui contenaient, outre les prières de la messe, les diverses parties de l'office divin que l'Eglise récitait ou chantait à diverses heures de la nuit ou du jour.

Les *Livres d'heures* manuscrits étaient ornés de peintures qui ont fait de quelques-uns d'entre eux de précieux monuments artistiques. A la bibliothèque de l'Arsenal, on voit un *Livre d'heures* dont les peintures sont attribuées au célèbre Memling. Les souverains du XVe siècle recherchèrent beaucoup aussi les manuscrits ornés par Gérard Horebont; Isabelle d'Espagne et Marguerite d'Autriche eurent des *Livres d'heures* peints par cet artiste. On peut citer les *Heures* de Louis d'Anjou, roi de Sicile, œuvre d'artistes italiens du XIVe siècle, conservées à la Bibliothèque Richelieu; un *Livre d'heures* fait par le célèbre peintre français Jean Foucquet, pour Etienne Chevalier, son Mécène, dont les feuillets déchirés sont dispersés entre les mains des divers bibliophiles de l'Europe; un ravissant *Livre d'heures* du XVIe siècle, qui a appartenu à Catherine de Médicis, et qui est actuellement au Louvre. Les miniatures peuvent en partie en être attribuées à François Clouet; elles représentent les portraits de Catherine, de Louise de Savoie, du duc de Joyeuse, de Henri III, de François Ier, du duc d'Alençon, de Philippe II, de Henri de Navarre, etc. Mais le plus célèbre livre de ce genre, ce sont les *Heures* d'Anne de Bretagne, dont les peintures sont de la fin du XVe siècle. Ce manuscrit contient près de soixantes miniatures à pleine page. Les plus remarquables sont : le portrait de la reine, Saint Jean, l'Annonciation, la Descente du Christ, l'Adoration des mages, David à genoux, la Résurrection de Lazare, Saint Michel. Outre la beauté de presque toutes ces peintures, dont les auteurs sont inconnus, on admire les ornements qui accompagnent chaque page, délicieuses bordures de fleurs, d'oiseaux, d'insectes, d'un éclat, d'un charme inimaginables.

Lorsque l'imprimerie eut été introduite à Paris, on substitua aux ancienne *Heures* manuscrites des *Heures* imprimées. Toutefois, comme l'ornementation des manuscrits en faisait de précieuses œuvres d'art, les imprimeurs songèrent à embellir d'une manière spéciale les nouvelles *Heures* qu'ils voulaient répandre. Ils en entourèrent le texte de bordures à sujets et à arabesques gravés sur bois, tirèrent à part de belles planches représentant les scènes de l'Evangile, les Saisons, la Vie des Saints, les Danses des morts. Ainsi illustrées, les *Heures* de l'imprimerie parisienne obtinrent un tel succès, que, non-seulement la France, mais les Pays-Bas et l'Angleterre furent pendant longtemps tributaires de Paris pour ces beaux livres, dont les principaux imprimeurs et éditeurs étaient les Simon Vôtre, les Vérard, les Kerver, les Hardouin et plusieurs autres.

Heures de loisir, suite de poëmes, originaux ou traduits, de lord Byron (1807). Le début du grand poëte, dédié à son tuteur le comte de Carlisle, resta d'abord très-obscur. Il était cependant impossible de ne pas y reconnaître les germes précieux d'un merveilleux talent, jusque dans les imitations, où le jeune homme osait lutter contre le génie des auteurs de la Grèce et de Rome. Mais son imagination se plaisait surtout dans les chants ossianiques; il adressait d'éloquentes apostrophes aux âpres montagnes de la Calédonie et à la gloire guerrière de ses ancêtres maternels. Les soupirs d'un premier amour se mêlaient à ces souvenirs de l'enfance, et le doux nom de Marie était souvent associé aux noms sauvages des anciens héros et des lieux illustrés par leurs exploits. La *Revue d'Edimbourg* ne vit pourtant dans les épanchements de cette jeune muse que le sujet d'un article aussi injuste que cruellement ironique. Le jeune lord était tourné en ridicule par le critique, alors obscur lui-même, et devenu plus tard le célèbre lord Brougham. La *Revue mensuelle* fut à la fois plus juste et plus éclairée : elle devina et prédit l'avenir du poëte. Du reste, le génie de Byron fut mieux servi par l'amère critique de la *Revue d'Edimbourg* que par les éloges de la *Revue mensuelle*. Outré du ton impertinent avec lequel on accueillait ses essais, il entreprit une œuvre d'orgueil blessé et de rancune amère, torrent de verve rageuse. Byron vint à Londres pour publier sa pièce, les *Poëtes anglais et les critiques écossais*, qui donna la double preuve de son génie poétique et de l'amertume de son âme; car il ne se contentait pas de frapper à coups redoublés sur ses ennemis d'Edimbourg, il s'attaquait avec la violence de la rage à presque tous les écrivains de son temps.

Heure trop tard (UNE), roman de M. Alphonse Karr (1833). M. Alphonse Karr, comme romancier, a un grave défaut (nous voulons dire qu'il en a un plus grave que tous les autres) : c'est de ne pas prendre ses lecteurs au sérieux. Or, ce défaut est peut-être plus sensible dans *Une heure trop tard* que dans aucun autre livre de l'auteur. *Une heure trop tard* est un sujet tout trouvé pour un gai vaudeville; Alphonse Karr a trouvé piquant d'introduire dans un drame presque tragique ce piteux personnage qui arrive toujours en retard. Ajoutez à cela des plaisanteries parfois banales ou de mauvais goût, toujours déplacées, que l'auteur se permet à tout instant; ajoutez encore un style d'une négligence déplorable, et vous aurez une idée, non pas du livre, qui est intéressant malgré tout, mais du sans-façon avec lequel l'auteur se joue de ses lecteurs. Cela dit, voici l'analyse de ce livre plein d'intérêt, mais agaçant, et qu'Alphonse Karr eût rendu très-agréable à lire, s'il avait cru que c'en fût la peine.

Maurice, à qui rien ne réussit, à cause de ses hésitations qui l'empêchent de rien tenter à propos, a un ami à qui tout réussit au contraire, mais par un effet si naturel des qualités de son esprit positif, que Maurice ne peut lui refuser son amitié et son estime. Entre eux il y a une jeune fille, Hélène, d'une beauté admirable, d'une âme plus belle encore. Hélène est la fille d'un garde forestier qui n'a plus que quelques jours à vivre. Une place est offerte à Hélène, qui part pour la ville avec sa mère; par malheur, elles s'endorment toutes deux dans leur voiture, et un jeune chasseur qui les rencontre s'imagine faire une excellente plaisanterie en faisant rebrousser chemin au cheval. A leur réveil, les deux voyageuses se retrouvent à la porte de leur habitation; elles repartent pour la ville, mais arrivent une heure trop tard; la place destinée à Hélène est occupée. Pour empêcher sa mère de mourir de faim, Hélène livre son corps à un grand seigneur qui la poursuivait de ses assiduités, réservant son âme pour celui qu'elle aimera d'amour, et qui l'aimera de même. Cet homme, elle le rencontre dans Maurice, dont elle devient la maîtresse. Alors commence pour Maurice une vie singulièrement mélangée de délices ineffables et de douleurs poignantes. Il aime Hélène, il veut l'épouser en dépit du qu'en dira-t-on, mais n'a pas le courage d'oublier qu'elle a appartenu au comte de Leyen. L'infortunée devient mère; Maurice se demande si l'enfant est du comte ou de lui, et, trop faible pour supporter cette horrible incertitude, il abandonne lâchement Hélène. Seule désormais, elle travaille pour son enfant avec courage, puis, au bout de quatre ans, apprenant que Maurice est marié, elle entre chez sa femme comme lingère. Mais Hélène, si forte contre les humiliations lorsqu'elles retombent sur elle, ne peut souffrir de voir maltraiter sa fille. Maurice le comprend, il veut tout avouer à sa femme, et, toujours indécis, remet au lendemain sa confession. Lorsqu'enfin il va parler, il est trop tard; Hélène a fui avec son enfant. On devine qu'elle est partie pour mettre un terme à leur malheureuse existence.

Heures de prison, par Mme Lafarge, publiées, en 1855, par son grand-oncle M. Collard. Ce livre est le journal de l'existence de la prisonnière, depuis sa condamnation en 1841 jusqu'à la fin de 1847, époque où sa santé la força d'interrompre cette autobiographie. « C'est, dit M. Collard, l'œuvre de ses larmes, la reproduction fidèle de toutes les souffrances, de toutes les douloureuses péripéties de son malheur. La prisonnière s'y montre telle qu'elle était, avec ses luttes et ses défaillances, avec sa résignation et sa foi. » Nous devons respecter cette appréciation naturelle sous la plume d'un parent; mais il est difficile de l'accepter sans réserve, d'autant que ce livre de la condamnée n'a pas l'accent que l'on donne à l'innocence. Partout on reconnaît la femme qui veut poser devant l'opinion publique, la femme romanesque qui veut qu'on s'occupe d'elle à tout prix. Elle refuse, il est vrai, de faire paraître ses impressions de prison de son vivant, mais elle les laisse facilement communiquer. Le style de ce factum est maniéré et vise partout à l'effet. On y cherche vainement un cri du cœur, et l'on a peine à croire qu'une femme d'esprit, comme Mme Lafarge, ait pu se croire sérieusement en proie aux persécutions de la justice gagnée par ses ennemis. Son livre est fatigant par cette continuité de plaintes et de protestations, fausses de ton et qui laissent le lecteur absolument froid. Çà et là, cependant, on trouve quelques portraits intéressants, notamment celui de Me Lachaud, qui doit être un peu embarrassé aujourd'hui de son dévouement d'alors, et celui de sœur Philomèle, qui trouve la prisonnière « trop heureuse » d'avoir été condamnée injustement, et arrachée ainsi à la damnation qu'elle n'aurait pu éviter dans le monde. Résumons-nous : ce n'est pas ici le lieu de discuter la culpabilité de Mme Lafarge; mais nous pouvons déclarer que, si son innocence est réelle, elle l'a défendue d'une façon extrêmement malheureuse. Le ton de son histoire, si c'en est une, est plus faux que ne doit l'être celui d'un roman.

Heures (LES), gazette littéraire, revue mensuelle fondée et rédigée par Schiller. Dans le courant du mois de juin 1794, Schiller envoya le programme de sa revue à Kant, à Engel, à Jacobi, à Klopstock, à Voss, à Herder, à Matthisson, etc., en leur demandant leur concours. Fichte et G. de Humboldt avaient déjà promis leur collaboration. Le succès d'abord fut éclatant; le nom des écrivains, la valeur de leurs travaux, tout contribuait à attirer l'attention du public; mais, peu à peu, l'engouement des lecteurs se refroidit; il est vrai que le zèle des écrivains s'était ralenti de son côté. La plupart des collaborateurs, sollicités par d'autres travaux, n'envoyaient plus rien. Le dernier numéro (le douzième) parut au mois de mars 1798. Dans les premiers cahiers avaient paru les *Lettres sur l'éducation esthétique*, de Schiller, puis son traité *Sur la poésie naïve et la poésie de sentiment*, puis aussi son poëme intitulé : *l'Idéal et la vie*, qui marqua son retour de la philosophie à la poésie. Gœthe y fit paraître une partie de ses *Entretiens des émigrés*.

HEURES, divinités d'origine hellénique, filles de Jupiter et de Thémis. Homère leur attribue le soin d'ouvrir et de fermer les portes éternelles de l'Olympe, et les appelle les *Portières du ciel*. Elles présidaient aux plaisirs, aux peines, aux espérances, à l'étude, aux arts naissants et surtout aux quatre saisons de l'année. Dans l'origine, ces saisons ne furent qu'au nombre de trois; aussi Hésiode ne compte-t-il que trois Heures : Eunomie, Dicé et Irène, c'est-à-dire le Bon Ordre, la Justice et la Paix. Plus tard, l'Automne ayant été ajouté aux trois saisons primitives, cette addition donna naissance à deux nouvelles Heures, Carpo et Thalatte, chargées de veiller aux fruits et aux fleurs. Le nombre des Heures fut ensuite porté à dix; enfin, lorsque le jour eut été partagé en douze parties égales, les poëtes reconnurent douzes Heures, appelées les douze sœurs, toutes au service de Jupiter. Suivant Pausanias, on les voyait sur la tête d'une statue de ce dieu, pour signifier que les Heures lui obéissent, et que le temps et les saisons dépendent de sa volonté suprême. Protectrices de l'enfance, on les voit donner les premiers soins à Mercure, à Bacchus, à Junon, et plusieurs statues de cette déesse portent les Heures sur leur tête. Ce furent elles encore qui nourrirent Vénus et surveillèrent son éducation, lorsque Zéphyre l'eut transportée dans l'île de Chypre. Chacune, suivant Demoustier, était chargée d'un soin particulier envers la jeune déesse :

La première Heure l'appelait
Quand Phœbus ouvrait sa carrière..
La deuxième Heure entrelaçait
Quelques fleurs, un peu de verdure
Dans ses cheveux. . . . . .
La troisième lui présentait
Des fruits nouveaux et du laitage.
La quatrième lui dictait
L'art de parler sans verbiage...
La cinquième formait son cœur,
Le disposait à la tendresse,
Et, chassant la feinte et l'adresse,
Y faisait germer la candeur.

Les autres lui enseignaient l'amitié, les devoirs de l'humanité, de la foi conjugale, de la maternité; bref, ce ne fut pas faute de bonnes leçons si Vénus ne se montra point une déesse accomplie, et le malheureux Vulcain n'eut du moins jamais un reproche à adresser aux Heures.

Les Grecs reconnaissaient dans les Heures de véritables divinités; Amphictyon leur avait fait élever un temple à Athènes, et son exemple avait été suivi par les villes d'Argos, de Corinthe et d'Olympie. En général, les anciens représentaient les nymphes sous les formes les plus séduisantes, comme douées d'une jeunesse éternelle et d'une ravissante beauté. Elles formaient des chœurs et des danses avec les Grâces, Hébé, Harmonie, Vénus, tandis que les Muses faisaient entendre les accords les plus mélodieux, et c'est cette chaîne des Heures qui mesurait le temps aux mortels. Les monuments les représentent sous la forme de gracieuses jeunes filles ayant des ailes de papillon, et pour attributs les produits des différentes saisons; elles accompagnent ordinairement Thémis, et soutiennent des cadrans ou des horloges. Malgré leur fraternité, aucune de ces douze sœurs ne ressemblait à une autre, sous le rapport du caractère aussi bien que des traits du visage; aussi l'iconologie attribue-t-elle à chacune un costume, un maintien et un air différents, exprimant la succession des phénomènes physiques qui se produisent avec les diverses évolutions du jour et de la nuit.

Les allusions au caractère et aux attributions des Heures reviennent souvent dans les écrits des poëtes :

Des bords habités par le More,
Déjà les *Heures* de retour